

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. La position que M. Head a adoptée est celle qui a été communiquée au gouvernement britannique dans une lettre que j'adressais moi-même au premier ministre Heath il y a de cela plusieurs mois. Le voyage avait pour objet d'expliquer cette position et d'indiquer que nous espérons en venir à l'intérieur du Commonwealth à un accommodement qui permettrait à chaque pays de conserver, cela va de soi, sa compétence en matière d'affaires intérieures et d'assurer que ses décisions sont compatibles, dans la mesure du possible, avec le maintien et la survie du Commonwealth.

M. Lewis: Une question supplémentaire. La réponse du premier ministre signifie-t-elle que si certains pays africains membres du Commonwealth sont tellement opposés à la politique britannique de vente d'armes qu'ils menacent de quitter cette organisation, le gouvernement canadien pourrait revenir sur sa position quant à la vente d'armes à l'Afrique du Sud et trouver un compromis?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois signaler au député que sa question a un caractère hypothétique.

M. Lewis: J'invoque le Règlement. Monsieur l'Orateur, Votre Honneur sait que la conférence des premiers ministres doit avoir lieu en janvier et que notre premier ministre ne siègera pas à la Chambre à cette époque; je cherche donc à me renseigner sur l'attitude que le premier ministre et le gouvernement adopteront à la conférence des premiers ministres. Il ne reste plus que quelques jours pour poser cette question au premier ministre.

M. l'Orateur: Je reconnais que la question est importante, urgente et d'importance nationale. Je disais au député que sa question supplémentaire semblait hypothétique. Si j'ai tort, le premier ministre devrait pouvoir y répondre. Je signalais que la période des questions tirait à sa fin. S'il y a maintenant plusieurs questions supplémentaires, les députés de l'arrière-ban ne pourront poser les questions qu'ils avaient préparées.

M. Lewis: Puis-je reformuler ma question, monsieur l'Orateur? A la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui aura lieu en janvier, le gouvernement canadien songe-t-il à s'opposer avec fermeté à la vente d'armes à l'Afrique du Sud, ou recherchera-t-il une forme de compromis?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, en me rendant à une réunion, je souhaite généralement certains résultats. Je n'irais pas jusqu'à dire cependant que j'irais à une réunion, même à une conférence du Commonwealth, l'esprit fermé d'avance aux arguments de toutes les parties.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Si ces arguments devaient me convaincre que la position prise par le gouvernement canadien est mauvaise, j'espère que j'aurais le courage de la changer.

Des voix: Bravo!

[M. Lewis.]

LA VENTE D'ARMES PAR LA GRANDE-BRETAGNE À L'AFRIQUE DU SUD—LA POSITION DU CANADA ET LE POINT DE VUE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMMONWEALTH

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais demander au premier ministre si les observations faites à M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, par le représentant du premier ministre, après consultation, correspondaient totalement au point de vue de M. Smith.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a rien fait pour s'assurer que M. Smith opposerait une forme de veto quelconque à notre position. Si celle-ci ne correspond pas à la sienne, la Chambre ne verra, j'en suis sûr, aucune objection à ce que nous ayons le droit de l'exprimer. Si le chef de l'opposition demande si nous sommes en relation avec M. Smith et connaissons ses efforts pour maintenir le Commonwealth en bon état, la réponse est oui. J'ai vu M. Smith. M. Head l'a aussi rencontré pendant les semaines qui ont précédé son voyage en Afrique.

LA VENTE D'ARMES PAR LA GRANDE-BRETAGNE À L'AFRIQUE DU SUD—LA QUESTION DE LA LETTRE DU PREMIER MINISTRE AU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Ma question supplémentaire a trait aux circonstances assez inusitées qui entourent l'envoi par le premier ministre au très hon. Edward Heath, premier ministre du Royaume-Uni, d'une lettre portant sur les problèmes de l'Afrique du Sud et la vente d'armes. Étant donné que l'envoi de cette lettre a été ébruité à Ottawa presque avant que la lettre parvienne au premier ministre du Royaume-Uni, le premier ministre demanderait-il à M. Heath, lors de son séjour à Ottawa, s'il s'oppose au dépôt de cette lettre qui permettrait aux députés de connaître la position exacte du premier ministre du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le très honorable représentant voudra rectifier la déclaration erronée qu'il a faite. S'il vérifie les faits, il constatera que l'envoi de la lettre n'a pas, comme il l'a affirmé, été ébruité à Ottawa presque au même moment où on la remettait au premier ministre du Royaume-Uni.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand cela a-t-il transpiré?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Les oppositionnels applaudissent le très honorable représentant car, lorsqu'il est pris en défaut, il pose une question. Je ne pense pas que ce soit bien avisé. Je répète que les faits qu'il a exposés étaient faux et il voudra peut-être se reprendre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne me rétracte aucunement. Le premier ministre a fait quelque chose qu'il n'avait pas le droit de faire dans l'intérêt du Commonwealth. Il s'agissait d'une lettre confidentielle.